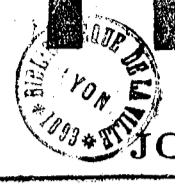


# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



## DU RHONE

Le N° 5 Cent

### JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

#### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....  
 Réclamations.....  
 Annonces anglaises.....  
 Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
 14, rue Confort, à Lyon

**L. BARTHENS**  
 Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
 LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

#### ABONNEMENTS

Trois mois	5 fr.
Six mois	10 fr.
Un an	18 fr.

Lyon et départements limitrophes.....  
 Autres départements.....  
 Etranger et Union postale.....

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
 18, Quai de l'Hôpital, 18.

#### AVIS

Nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 courant sont priés de le renouveler immédiatement afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.  
 Le seul mode d'envoi est un mandat-poste adressé à M. l'Administrateur du journal, 18, quai de l'Hôpital, Lyon.  
 Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.  
 Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 60 centimes en timbres-poste.

laquelle M. Cochery prendrait le ministère des finances et M. Allain-Targé, celui des travaux publics.

#### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 13 novembre.

##### LA SCISSION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Le groupe de l'extrême gauche se désagrège et une scission devient inévitable. Ces fermentations de dissolution s'étaient déjà manifestées à propos de la discussion sur les affaires tunisiennes. Une partie de ce groupe n'avait pas été satisfaite des déclarations que M. Clémenceau fit à la tribune au sujet de la proposition de mise en accusation des ministres. Depuis, le désaccord entre M. Clémenceau et la partie avancée de l'extrême gauche s'est accentué et il est probable que cette partie se séparera bientôt du groupe. Elle formera un groupe à part composé de 12 à 15 députés : ce sera le groupe intransigeant.

D'autre part, plusieurs députés dont l'intention n'est pas de faire une opposition systématique au gouvernement, semblent vouloir s'écarter de ceux qui avaient été considérés jusqu'ici comme les chefs de l'extrême gauche. Il est possible que ces députés constituent sous peu un groupe qui se placera, sous le rapport de la nuance politique, entre l'union républicaine et l'extrême gauche proprement dite.

Si les tendances que nous signalons persistent, nous aurons bientôt trois groupes d'extrême gauche, que l'on pourrait ainsi désigner : l'extrême gauche modérée, l'extrême gauche proprement dite et l'extrême gauche intransigeante.

##### AFFICHES ÉLECTORALES

Le projet de loi sur la liberté de la presse, tel qu'il avait été voté par la Chambre des députés, proclamait la liberté complète d'affichage des professions de foi, circulaires et placards électoraux sur tous les édifices publics. Une exception fut apportée par le Sénat à ces dispositions en ce qui concerne les édifices consacrés aux cultes.

Aujourd'hui MM. Bastid et Pellissé, députés, demandent à la Chambre par une proposition de loi de revenir sur cette disposition restrictive. « Il importe, avant tout, dans un pays de suffrage universel, disent les auteurs de cette proposition de faciliter aux candidats tous les moyens de se mettre en communication avec leurs électeurs, de leur donner à cet égard la plus grande latitude, tout en maintenant entre eux la plus parfaite égalité. Ce sont là des conditions essentielles de la liberté électorale.

Elles sont toutes les deux méconnues par l'exception méconnue contenue dans l'article 16 de la loi du 29 juillet 1881.

D'une part, en effet, dans nos communes rurales, les murs des églises sont le lieu d'affichage qui peut le mieux assurer aux documents électoraux toute la publicité désirable. D'autre part, en fait, on a pu se prévaloir de la disposition législative dont nous demandons l'abrogation pour empêcher l'affichage au profit de certains candidats, tandis que toute latitude était laissée à d'autres.

Nous estimons, par ces motifs, qu'il y a lieu de supprimer dans l'art. 16 de la loi sur la liberté de la presse les mots : « Autres que les édifices consacrés aux cultes ».

##### LES TRAITÉS DE COMMERCE

Les bureaux de la Chambre se sont réunis hier, pour nommer une commission de 22 membres chargée d'examiner les traités de commerce conclus avec la Belgique et l'Autriche Hongrie. Voici la liste des membres élus.

(La lettre l signifie libre-échangiste et la lettre p protectionniste.)

- 1<sup>er</sup> bureau, Delaporte (l), et Maunoury (l).
- 2<sup>e</sup> bureau, Méline (p), et Achard (l).
- 3<sup>e</sup> bureau, Lalande (l), et Giroud (p).
- 4<sup>e</sup> bureau, Gaillemin (l), et Dubost (l).
- 5<sup>e</sup> bureau, Ribot (l), et Drumel (p).
- 6<sup>e</sup> bureau, Lebaudy (l), et Caze (p).
- 7<sup>e</sup> bureau, Guichard (p), et Raymond (l).
- 8<sup>e</sup> bureau, Berlet (p), et Trystram (p).
- 9<sup>e</sup> bureau, Saint-Prix (l), et Rémouille (l).
- 10<sup>e</sup> bureau, Rouvier (l), et Wilson (l).
- 11<sup>e</sup> bureau, Chiris (l), et Danelle-Bernardin (p).

On voit que la très grande majorité de la réunion est libre-échangiste, c'est-à-dire, dans le cas présent, résolue à approuver les traités de commerce. On pense que la même proportion se retrouvera dans la Chambre.

Il y a eu des réserves faites par les adversaires des traités ; mais ceux-là mêmes les ratifieront, car les traités ne peuvent être modifiés, mais seulement acceptés ou rejetés en bloc.

##### LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 13 novembre.

La France estime que M. Gambetta doit choisir des collaborateurs qui soient en complète communion d'idées avec lui.

Le Télégraphe émet l'espoir que M. Gambetta appellera M. Jules Ferry dans le nouveau cabinet.

Le Paris dit que la liste publiée hier soir était fautive, et qu'aujourd'hui M. Gambetta est forcé de prendre un ministère composé d'hommes qui acceptent avec vaillance toutes les nécessités de la situation et qui sortent des entrailles mêmes du pays.

La Marseillaise dit : « M. Gambetta n'a plus désormais d'autre juge que l'opinion publique ; il est le maître absolu, comme personne ne l'a jamais été et il peut tout faire. S'il ne fait rien, il n'aura pas même droit aux circonstances atténuantes. »

#### Le nouveau Ministère à l'Étranger

Les journaux étrangers s'occupent tout naturellement de l'arrivée aux affaires de M. Gambetta.

Les feuilles allemandes sont assez réservées. Les journaux anglais sont sympathiques et le Times, notamment, donne le souhait de bienvenue au nouveau cabinet.

Relativement à la Tunisie, le Times dit que M. Gambetta ne se fera pas illusion sur la grandeur de la tâche qui l'attend dans l'Afrique septentrionale et qu'il aura fort à faire pour réparer les fautes commises.

M. Gambetta ne peut pas revenir sur le retrait de la France du concert européen, ni sur le rejet de réclamation de la Grèce qui en a été la conséquence ; il ne peut pas non plus désfaire le traité conclu avec le bey de Tunis. Mais il peut substituer pour l'avenir, à une politique faible et obstinée, une politique vigoureuse et loyale.

L'avènement de M. Gambetta au pouvoir contribuera puissamment à faire revivre l'espoir que la France ne tardera pas à revenir à la sagesse d'une politique commerciale plus libérale.

Le Globe de Londres termine un assez long article sur l'avènement de M. Gambetta, au pouvoir, par la réflexion suivante :

« Tous ceux qui veulent du bien à la France, souhaitent la bien-venue à son nouveau premier ministre. Il est considéré comme le seul homme capable de réconcilier les partis dont l'hostilité est un danger grave et permanent pour l'Etat. En tout cas, les Anglais lui voueront une cordiale sympathie.

« Les relations entre les deux pays ont justement besoin, en ce moment, d'être menées par un homme d'Etat éclairé, et l'opinion publique en Angleterre, reconnaît en M. Gambetta l'homme fait pour cette tâche. Son nom, sans doute, s'identifie avec l'espoir qui couve dans tout cœur français ; mais il s'est passé bien des choses depuis que M. Gambetta personnifiait la revanche. »

La plupart des journaux viennois font ressortir le triomphe de M. Gambetta dans le dernier vote de la Chambre.

Ils discutent les probabilités de composition du nouveau ministère. L'Europe, disent-ils, est principalement intéressée à connaître le nouveau titulaire du portefeuille des affaires étrangères.

Aucun journal ne doute que M. Gambetta ne maintienne les bons rapports de la France avec l'Allemagne.

Le Popolo romano publie un article très sympathique, très favorable au cabinet Gambetta. Cet organe officieux dit que le ministère Gambetta signifie : « progrès à l'intérieur, progrès ordonné et graduel ; octroi de toutes les libertés, mais à la condition qu'elles soient subordonnées à la loi. »

Le Popolo romano ajoute qu'à l'étranger l'avènement de M. Gambetta signifie la paix. « Nous formons des vœux, dit-il en concluant, des vœux sincères pour le succès de M. Gambetta, président du nouveau cabinet français. »

#### Informations

Paris, 13 novembre.

##### Actes officiels

Le Journal officiel contient divers décrets portant :  
 Nominations de chevaliers dans la Légion d'honneur ;

#### BUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

### Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

#### LE SECRET DES CHAMPDOCE

Les forts commencent par chercher comment se tirer d'affaire.  
 Ainsi fit Mlle Diane. Mais elle n'avait pas le choix des moyens. Forcée était d'en passer par où voulait Dauman. S'adresser à Norbert était l'unique ressource.

Certes, elle ne doutait pas que Norbert ne fit tout le monde pour prévenir et écarter un péril qui le menaçait autant qu'elle-même, mais l'idée d'implorer ses secours révoltait sa fierté.

Voilà donc à quelles extrémités d'abjection elle était descendue, elle, une Sauvebourg ! Voilà où boutissaient ses rêves de grandeur et d'ambition. Elle était à la merci du plus vil des êtres, d'un pauvre homme, elle en était réduite à se traîner aux genoux d'un homme qu'elle avait trop aimé pour ne le point haïr mortellement.

Cependant, elle n'hésita pas. Au lieu de continuer sa promenade, elle se rendit directement chez la veuve Rouleau et chargea Françoise d'aller trouver Norbert, et de lui dire qu'il fallait absolument qu'il se rendît, à la nuit tombante, à la petite porte du parc de Sauvebourg, qu'elle l'y attendrait, que s'était pour eux deux une question de vie ou de mort.

La seule contenance de Françoise, à la vue de sa bienfaitrice, sa rougeur, son trouble, avaient été le plus explicite aveu de sa trahison.

Mais Mlle Diane ne voulut rien remarquer et lui parla avec sa bonté accoutumée. Certaine de la complicité de cette fille et de Dauman, elle jugeait prudent de dissimuler et habile de la choisir encore pour messagère.

Seulement le diable n'y perdait rien, et tout en regagnant Sauvebourg, elle jura que Françoise payerait cher sa perfidie.

Ni les mille occupations des apprêts d'un mariage, ni la présence d'Octave de Mussidan ne purent, le reste de la journée, distraire Mlle Diane de son idée fixe.

Elle semblait doucement souriante, enjouée même, et cependant elle était à la torture, elle suait sous son corset.

À mesure qu'approchait le moment qu'elle avait fixé, son cœur se serrait davantage, et les doutes les plus effrayants la poignaient.

Norbert viendrait-il au rendez-vous ? Françoise aurait-elle pu parvenir jusqu'à lui ? Et s'il avait quitté le pays !... Il y avait cinq jours qu'on avait enterré le duc de Champdoce, et elle avait entendu dire que Norbert annonçait partout son intention d'aller habiter Paris avec sa femme.

Et s'il venait, quelle serait cette entrevue ? Cependant la nuit tombait ; les domestiques apportaient au salons les lampes allumées.

Mlle Diane s'esquiva et courut à la petite porte. Norbert l'attendait.

Dès qu'elle parut, il s'élança d'abord vers elle, emporté par un mouvement involontaire, puis une réflexion soudaine le cloua sur place.

— Vous m'avez fait demander, mademoiselle ? dit-il d'une voix rauque.

— Oui, monsieur le duc...  
 À ce titre de duc, donné sans réflexion, ils tres-

saillirent affreusement l'un et l'autre. Ce titre, Norbert le devait à la mort de son père, c'est parce que Mlle Diane voulait être duchesse, que M. de Champdoce était mort...

Elle se remit la première, et aussitôt, sentant le besoin d'en finir, avec une extrême volubilité elle se mit à exposer les odieuses prétentions de Dauman, exagérant encore, quoiqu'il n'en fût guère besoin, la portée de ses menaces.

Elle supposait que cette scélératesse du « Président » transporterait Norbert de colère. À sa grande surprise, il demeura impassible. Il avait tant souffert qu'il en était venu à une morne insensibilité dont rien ne semblait capable de le tirer.

— Soyez sans crainte, répondit-il, je verrai Dauman...

Il paraissait sur le point de se retirer, elle l'arrêta d'un geste.

— Vous me quittez ainsi, fit-elle tristement, sans un mot !...

— Que puis-je vous dire, mademoiselle, que peut-il y avoir de commun entre nous ?... Mon père mourant m'a pardonné... Je vous pardonne. Adieu...

— Adieu donc, Norbert. Nous ne nous reverrons plus, sans doute. Je vais me marier, on a dû vous le dire. Pouvez-vous résister aux volontés de ma famille ? D'ailleurs, à quel bon !...

Elle s'interrompit comme s'il eût été près de succomber sous l'excès de son émotion, passa sa main sur ses yeux, et ajouta :

— Encore adieu !... Souvenez-vous que personne autant que moi ne forme des vœux ardents pour que vous soyez heureux.

— Encore !... s'écria Norbert, moi ! Est-ce possible ? Pouvez-vous donc être heureuse, vous ! Ah !... enseignez-moi alors ce qu'il faut faire pour oublier, pour anéantir la pensée. Vous ne savez donc pas que près de vous j'avais rêvé des félicités dont l'idée sera le désespoir de ma vie, dont le souvenir ne

s'effacera pas de mon cœur quand je vivrais mille ans ! Vous ne savez donc pas... ?

Il s'arrêta, comme s'il eût eu horreur de ce qu'il allait dire, comme s'il eût compris qu'il se trahissait, qu'il se livrait... Il se détourna brusquement et s'enfuit éperdu.

Une joie farouche, la joie du triomphe entrevu, dut à ce moment éclairer le visage de Mlle Diane.

Cette entrevue, dont elle avait redouté les émotions, la laissait plus froide que marbre.

— Je ne l'aime plus, murmura-t-elle, et lui n'a aimé plus que jamais. La vengeance devient facile.

Lorsqu'elle reparut au salon, sa satisfaction était si évidente que le vicomte Octave ne put s'empêcher de lui en demander la cause.

Elle répondit par une plaisanterie, mais gracieuse, presque tendre, car elle était pour son futur mari d'une amabilité qui le rendait le plus heureux des hommes.

— Pourquoi, pensait-elle, que Norbert voie dans mon à temps !

Il le vit. Le surlendemain même, le fidèle serviteur des Champdoce, Jean, aborda Mlle Diane comme elle rentrait de la promenade et lui remit un paquet assez volumineux.

Elle l'ouvrit. Il renfermait, outre les deux lettres que possédait le « Président », toute sa correspondance avec Norbert, plus de cent lettres, fort longues pour la plupart, et aussi compromettantes pour que possible.

Son premier mouvement fut de tout brûler, et même elle alluma une bougie dans cette intention.

Mais elle réfléchit, et déposa le paquet dans une cachette où se trouvaient déjà les lettres que Norbert lui avait écrites.

— Qui sait !... murmura-t-elle, tout cela servira peut-être un jour.

Tout cela, en effet, devait servir... mais c'est elle-même.

Nominations dans le génie maritime et la magistrature coloniale;  
Organisation du conseil des prud'hommes de Sedan et de Belfort;  
Nominations de drogman et de conseillers de légation;  
Médailles pour des actes de dévouement.

### Le traité franco-suisse

On raconte ce soir que les négociations commerciales entre la France et la Suisse sont sur le point d'être rompues.

### Victor Hugo, délégué sénatorial

Au nom du groupe républicain radical du conseil municipal de Paris, MM. Thulé, Depasse et Montéil se sont rendus hier chez M. Victor Hugo et ils lui ont demandé, de la part de leurs amis, l'autorisation de le désigner comme délégué de la ville de Paris pour les élections sénatoriales. Victor Hugo a répondu : « Je suis très honoré, messieurs, de votre démarche, et mon nom n'en appartient. »

### Les boîtes aux lettres

M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, vient de décider que le mot « Boîtes » serait écrit en plusieurs langues sur les boîtes aux lettres de Paris et de toutes les localités avoisinant nos frontières.

### Encore M. de Billing

M. le baron de Billing vient d'adresser au président de la République la lettre suivante :

« Monsieur le président,  
« Le ministère qui vient de tomber a cru devoir, par l'agence Havas, déclarer qu'à Rome et à Tunis, je n'étais chargé d'aucune mission officielle.

« J'ai l'honneur de solliciter une audience afin que je puisse vous remettre moi-même 1. des dépêches que M. Barthélemy Saint-Hilaire m'a adressées relativement à ma mission; 2. des lettres de M. Heustan; les instructions mi-partie écrites, mi-partie chiffrées que M. Barthélemy Saint-Hilaire m'avait données afin que je pusse communiquer directement avec lui sans passer par M. Roustan. »

### Les Japonais en France

L'Echo du Japon annonce que le jeune prince impérial Kan-in-no-miya, qui est actuellement à l'école militaire de Shik-kan-gakko, ou il fait de rapides progrès, sera envoyé en France au commencement de l'année prochaine pour y terminer ses études.

Le même journal donne comme étant à peu près certaine la nomination prochaine du général Oyama, ministre de la guerre, comme ministre plénipotentiaire du Japon auprès du gouvernement de la République française.

### Petites Nouvelles

Le cuirassé la *Dévastation*, en sortant hier de Lorient pour faire des essais, est venu s'échouer aux limites de la rade sur le contour du banc des *Erants*.

Immédiatement, le préfet maritime a mis en œuvre tous les moyens dont dispose le port et s'est lui-même rendu à bord. Le temps est beau et tout fait espérer que ce cuirassé se tirera de cette situation grave, sans avoir de dommages sérieux.

Une amélioration sensible s'est produite dans l'état du vice-amiral Pothouau. L'ancien ministre est aujourd'hui hors de danger.

On a également de meilleures nouvelles de MM. de Liouville et de Longpérier, dont la santé avait été au instant compromise.

## LE RECENSEMENT DE LA FRANCE

Le décret relatif au dénombrement de la population, dont nous avons annoncé la publication dans le *Journal officiel*, est précédé d'un rapport contenant d'intéressantes indications.

Depuis 1801, le recensement de la population en France s'est effectué tous les cinq ans, c'est-à-dire pendant toutes les années dont le millésime se termine par 6 ou par 1. Conformément aux conclusions formulées par une commission spéciale, le prochain recensement sera le dernier qui aura lieu aux millésimes 1 et 6. La plupart des pays étrangers ayant adopté les millésimes 0 et 5, l'administration a décidé qu'à partir de 1835, cette méthode serait suivie en France.

Il y a intérêt, en effet, au point de vue scientifique, à faire concorder nos recensements avec ceux qui se font à l'étranger.

Il en avait cependant coûté soixante mille francs à Norbert, il dut, de plus, lui compter vingt mille francs, montant des obligations qu'il avait souscrites.

Cette somme, ajoutée à de notables économies, constituait au « Président » une si belle fortune, qu'il résolut de quitter Bivron, et d'aller à Paris chercher un théâtre plus digne de ses capacités.

C'est pourquoi, huit jours plus tard, le pays apprit avec stupeur que Dauman avait mis la clé sous la porte et était parti enlevant la plantureuse Françoise.

Deux femmes en pleurs allaient de maison en maison, s'amusant l'incroyable nouvelle, non sans imprécations.

La veuve Rouleau, d'abord, qui accusait fort nettement Mlle de Sauvebourg d'avoir prêté les mains à une abomination qui lui ravissait le pain de ses vieux jours, disait-elle.

Puis, cette vieille si louche, qui était la ménagère du « Président », et qui se voyait abandonnée, ne se gênait pas pour raconter comment Dauman, le scélérat, n'avait jamais été huissier, et comme quoi toute sa science judiciaire lui venait d'une maison centrale où il avait séjourné dix ans.

Cette double fuite, si inattendue, du « Président » et de Françoise, enchantait Mlle de Sauvebourg, bien qu'elle eût assez de pénétration pour se douter des propos envenimés dont elle serait le prétexte.

Ces propos, pensait-elle, n'arriveraient jamais jusqu'à elle, et, en revanche, elle était débarrassée de cette perpétuelle appréhension de se trouver inopinément face à face avec un de ses complices.

Dauman et cette malheureuse avaient quitté le pays de telle façon qu'il n'était guère probable qu'ils eussent jamais l'effronterie d'y revenir.

D'un autre côté, Norbert était parti pour Paris avec sa femme, et M. de Puymandour allait disant

Le rapport, auquel nous faisons allusion, consacre en outre une innovation, sur laquelle il convient d'insister.

On sait que jusqu'à présent les renseignements recueillis par l'administration, à l'occasion des recensements, portaient aussi bien sur l'état civil des personnes que sur leurs opinions religieuses. C'était là un abus choquant; les convictions religieuses sont du domaine de la conscience, et l'administration n'a pas qualité pour les connaître.

On a fini par comprendre que de provoquer de la part des citoyens des déclarations relatives au culte qu'il leur plait de professer. Le prochain recensement sera limité aux indications suivantes :

Nom et prénoms de la personne recensée;  
Sexe;  
Age;  
Lieu de naissance;  
Nationalité;  
Etat civil;  
Profession;  
Résidence.

Nulle mention ne sera donc faite des opinions religieuses, qui n'ont pas plus de titre à figurer dans un document administratif que les opinions philosophiques, littéraires ou artistiques.

C'est ainsi que peu à peu s'introduit dans les mœurs le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat, principe tutélaire au point de vue de la liberté et de la dignité des consciences, et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être consacré par les lois.

## ÉTRANGER

### Suisse

#### L'affaire des faux monnayeurs

Genève, 13 novembre. — La Chambre d'instruction appelée à prononcer sur l'accusation concernant les fausses monnaies orientales a entendu les défenseurs des prévenus, MM. Des Gouttes, Dufour, Zurinden, David Moriaud, Rully, Raisin, Pierre Moriaud, C. Martin, Lachenal et Fazy.

La chambre a formulé : 1. un arrêt de non-lieu à l'égard de M. Duret, conformément aux conclusions de M. Des Gouttes; 2. elle a renvoyé l'affaire à un supplément d'instruction, conformément aux conclusions des défenseurs, demandant qu'une commission rogatoire soit adressée au gouvernement égyptien.

La question de savoir si les prévenus seraient traduits au criminel ou au correctionnel n'a pas été abordée. Il ne reste plus, en détention préventive, que le prévenu Komaro, dont les requêtes en libération provisoire ont été écartées jusqu'ici par la chambre d'instruction.

### Allemagne

#### Le successeur de M. de Bismarck

Francfort, 13 novembre. — Le correspondant de Berlin de la *Gazette de Francfort* revient sur le bruit qui désigne M. de Manteuffel comme le successeur possible du prince de Bismarck. Il est peu probable, dit le correspondant, que M. de Manteuffel, à son âge et dans son état de santé, veuille se charger de succéder à M. de Bismarck.

Il est à remarquer, cependant, que M. de Manteuffel, grâce à ses opinions évangéliques orthodoxes et à sa sympathie pour les cléricaux, pourrait fort bien gouverner avec une majorité conservatrice cléricale. Personne n'ignore que le gouverneur général d'Alsace-Lorraine est en grande faveur auprès de l'empereur.

### M. de Bismarck à Berlin

Berlin, 13 novembre. — Le prince de Bismarck vient d'arriver.

### Les élections au Reichstag

Deux progressistes ont été élus à Berlin, contre deux socialistes.

### Angleterre

#### L'agitation irlandaise

Londres, 13 novembre. — Les Toubles continuent en Irlande. M. Hogau, président de la Ligue agraire, a été arrêté.

### Turquie

#### Les armements en Bulgarie

Constantinople, 13 novembre. — Le gouvernement vient d'envoyer à ses représentants accrédités près les grandes puissances une circulaire dans laquelle il se plaint des armements qui se font actuellement en Bulgarie. Il demande l'intervention des puissances signataires du traité de Berlin à l'effet d'empêcher ces armements.

partout qu'en ne reverrait pas de si tôt la duchesse sa fille à Champdoce.

Mlle Diane respirait donc librement. Interrogeant l'horizon, il lui semblait que tous les nuages menaçants s'étaient dissipés.

L'avenir lui appartenait, elle pouvait s'occuper de son mariage.

Il devait avoir lieu dans une quinzaine de jours, et déjà un des amis d'Octave, qui devait être son témoin, M. de Clinchan était arrivé. C'était un brave garçon, et point gênant, le plus poli et le plus complaisant des hommes, précieux aux jours d'ennui pour la quantité de ridicules qu'il était navement.

Mais Mlle de Sauvebourg se souciait peu de M. de Clinchan.

Elle avait jugé la grandeur de l'amour qu'elle inspirait à Octave, et elle s'était mis en tête de tout faire pour l'augmenter encore.

Se faire aimer jusqu'à l'aberration, jusqu'à la stupidité, d'un homme qu'on disait supérieur par l'esprit et par l'intelligence, qui devait avoir l'expérience de la passion, lui semblait une tâche digne de son ambition et mettait un intérêt palpitant dans sa vie.

Faire prendre, dès l'abord, à Octave, le pli de sa volenté et de ses caprices, c'était prudence et prévoyance. C'était, de plus, s'exercer pour plus tard, quand elle serait à Paris, quand elle serait une femme à la mode, et son succès ici devait lui donner la mesure de l'empire qu'elle exercerait là bas.

Octave fut pris, et tout autre l'eût été à sa place. Elle avait le don de la séduction, et jamais plus merveilleuse comédie d'amour ne fut jouée par la plus raffinée des coquettes.

Le jour de son mariage, elle était radieuse. Mais ce grand contentement était une affection et une bravade. Elle se sentait observée. Lorsque sortant de l'église elle traversa la double haie des habitants de Bivron rangés sur son passage, elle surprit plus d'un regard malveillant.

## DÉPARTEMENTS

### SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### ISÈRE

#### Mort de M. Mahias, préfet de l'Isère

Grenoble, 13 novembre. — Ce matin, à 10 h., M. Jules Mahias, préfet de l'Isère, a rendu le dernier soupir, âgé de 47 ans. Sous l'empire, M. Mahias était secrétaire de la rédaction de *L'avenir national*, qui avait pour rédacteur en chef M. Peyrat, aujourd'hui sénateur.

Au 4 septembre, M. Mahias fut nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine, puis successivement préfet des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Oran, de l'Ariège, du Cher et de l'Isère. Il occupait ce dernier poste depuis le 10 mars 1881. Inutile de dire qu'il eut l'honneur d'être récompensé deux fois par l'Ordre moral.

Sa mort est une grande perte pour la République, dont il a toujours été un des plus fermes soutiens.

Comme administrateur, il sera vivement regretté, car jamais notre département n'avait possédé un préfet aussi actif, aussi rempli de zèle et de dévouement pour tous ses administrés, quelle que fut leur opinion politique.

Nous souhaitons que les nombreuses marques de sympathies et les unanimes regrets que laisse la mort de M. Mahias, adoucissent le chagrin que cause à sa famille une perte aussi cruelle.

### SAONE-ET-LOIRE

#### Une institutrice congréganiste

Mâcon, 13 novembre. — M. Hendlé, préfet de Saône-et-Loire, vient de révoquer de ses fonctions, la dame Marie Defond, en religion Saint-Jude, institutrice communale à Saint-Aubin-en-Charollais.

L'arrêté préfectoral dit dans ses considérants que la sœur Saint-Jude, s'est livrée à des actes de brutalité indignes d'une institutrice; qu'elle emploie les enfants pauvres à faire son ménage au lieu de les instruire, et néglige absolument sa classe, dont elle abandonne la direction à une auxiliaire.

## Conférence de l'Alcazar

L'élection au siège laissé vacant par l'option du citoyen Bonnet Duverdière est proche; aussi le comité de l'Alliance qui ne s'endort pas sur ses lauriers, chauffe à haute pression ses électeurs et fait succéder conférences à meetings.

Après les de Billing et les Humbert, ces commissaires en calomnies de dimanche passé, nous venons d'avoir l'heure d'entendre à l'Alcazar les premiers témoins du parti intransigeant.

C'est que les électeurs de Paris n'ont pas fait la part trop belle aux candidats ultra-radicaux; beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Aussi cherche-t-on à se rattraper sur la province et travaille-t-on fort l'exportation. Quel meilleur moyen de faire avaler les disciples que de montrer les maîtres sortis triomphants du scrutin; surtout quand ils ont nom Clémenceau et Tony Révillon.

Une foule considérable, près de 3,000 personnes, remplissait l'imposante rotonde.

On remarquait tout ce que notre ville compte de notabilités radicales, plusieurs conseillers généraux et municipaux, etc., etc.

A deux heures et quelques minutes MM. Clémenceau et Tony Révillon font leur entrée au milieu de frénétiques applaudissements.

On ne s'arrête pas aux vaines formalités de la constitution d'un bureau. M. Clémenceau prend la présidence et après quelques mots de remerciement pour l'accueil fraternel qui les a accueillis dans cette ville de Lyon depuis si longtemps acquise à la cause radicale et démocratique, donne la parole à Tony Révillon.

Comme on le sait, le sujet choisi par le conférencier est *l'Esprit de la Révolution*. La voix de l'orateur est chaude, puissante, quoiqu'un peu grassoyante et nous comprenons parfaitement le succès obtenu par lui dans les réunions populaires.

Il commence par une opposition entre l'esprit de l'ancien régime, qui reposait sur ces deux mots : Dieu et le Roi, Dieu, père des fidèles, le Roi, père de ses sujets, pendant qu'en bas se trouvait l'homme éternel enfant, éternel mineur, passant de tutelle en tutelle depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et l'esprit de la Révolution qui est tout entier compris dans la devise immortelle : Liberté, Egalité, Fraternité.

L'orateur incarne chacune de ces idées dans trois des immortelles journées de la Révolution de 1789. La Liberté, c'est le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille. L'Egalité c'est la journée du 4 août, la

Fraternité, c'est le 14 juillet 1790, la fête de la dévotion.

Préant successivement ces trois dates et les brochant l'historique des événements qui les ont vu naître.

Les historiens, dit-il, attribuent dans les récits de cette mémorable époque une part trop excessive à quelques chefs; ils oublient trop que c'est le peuple qui par ses premières journées d'action a permis les journées législatives.

Si le peuple n'eût pas pris la Bastille, la journée du 4 août n'eût pas été ce que l'on sait, et le peuple n'eût pas marché sur les Tuileries, jamais la République n'aurait été proclamée.

Pendant que les députés délibéraient sous la menace des soldats étrangers, le peuple pour répondre à cette menace frappait la royauté à l'endroit sensible et prenait la Bastille, cette représentation de l'ancien régime, sous sa forme la plus odieuse, l'arbitraire.

L'orateur rappelle que chaque année des écrivains représentent cette prise de la Bastille comme le début de la République. Il s'indigne contre ces écrivains, les bêtards de la Révolution qui, sans elle, seraient allés à la charrie de leurs pères ou sous la guillotine au couvent et du château.

Mais de la liberté devait découler l'égalité. Les révolutions ne sont pas seulement nées par des événements d'idées, mais aussi par des dispositions de besoins; c'est d'une de ces dispositions que vint la nuit du 4 août.

L'orateur fait le tableau de la situation déplorable où se trouvaient les paysans de 1789, et rappelle notamment le fameux portrait de La Bruyère, les hommes, quand sonna l'heure, n'éprouvaient que des sentiments d'espérance, mais de révolte et de vengeance, et mirent le feu aux châteaux. C'est à la lueur de ces incendies que fut le 4 août.

L'Assemblée siégeait alors, cherchant à remédier aux maux de la France. Les représentants n'étaient certainement pas des républicains comme on le tendrait de nos jours, mais ils avaient des sentiments profonds d'honnêteté et de justice, et les privilégiés tombèrent, les inégalités furent détruites, en première ligne la plus odieuse de toutes, l'impôt de l'impôt qui épargnait les riches.

La Constituante voulait aussi qu'il n'y eût plus de classes de citoyens. Nous sommes loin encore de notre époque d'avoir réalisé leurs vœux. Les classes existent toujours, la noblesse a ses titres, le bourgeois prend son mot d'ordre à l'étranger, a ses manières, la bourgeoisie a ses privilèges, et l'ouvrier a peine d'entendre parler depuis quelque temps de la formation d'un quatrième état ouvrier.

Il en sera ainsi tant que le point de départ sera pas le même pour tous, tant que les enfants seront pas tous également armés pour la lutte, que l'instruction sera le privilège de quelques-uns et les ouvriers auront raison de former un État de marcher à la conquête de leurs droits communs avant la Révolution.

L'orateur aborde ensuite la troisième idée jointe à la Liberté et à l'Egalité compose l'idée de la Fraternité; c'est la Fraternité.

La Fraternité porte trois noms, en philosophie c'est la tolérance, en politique, la solidarité, en morale, l'amour.

L'orateur rend ici un juste hommage aux bons vœux français qui dans les âges passés ont formé les idées de tolérance; à Montaigne qui disait : « Sais-je, à Rabelais qui disait : « Peut-être, enfin tous les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont combattu toutes les tyrannies qui pesaient sur les hommes.

C'est imbue de leurs principes que l'Assemblée de 1789 cent fois plus républicaine que les Assemblées actuelles, inscrivait dans le préambule de la Constitution les libertés primordiales d'écrire, de se réunir, de s'associer, en ne relevant pour eux que du droit commun.

L'orateur rappelle ensuite les événements qui amenèrent la splendide fête de la Fédération.

Nous sommes loin, dit-il, de ces jours magnifiques; la réaction a monté et envahi le terrain des Droits de l'homme. La Liberté, cette chose élémentaire, est encore en question. La Fraternité ne peut exister que dans un état social basé sur la justice que nous n'avons pas.

C'est à nous, dit-il en concluant, de chercher à remédier à cet état de choses et de réunir nos efforts pour arriver à l'avènement de la Révolution. Il ne s'agit pas de rendre un fusil, il suffit de le vouloir et de rédiger des cahiers électoraux. Pour réunir la majorité, il faut faire une active propagande autour de soi, il faut que chacun répande ses idées qu'il croit justes.

Soyons animés de cet esprit de la Révolution qui représente si bien la devise, Liberté, Egalité, Fraternité, dans notre marche vers la justice et la liberté.

Vive la République ! (Applaudissements répétés.)

M. Tony Révillon est resté un peu dans le domaine théorique. M. Clémenceau, homme pratique

Un malheur plus direct et plus réel l'attendait au château de Mussidan, qu'elle allait habiter désormais.

Elle y trouva Montlouis, et si grande que fut son adance, elle ne put s'empêcher de rougir jusqu'à la racine des cheveux quand on le lui présenta.

Lui, heureusement, qui avait prévu le moment, avait eu le temps de s'y préparer, et il fit bonne contenance.

Mais si respectueusement qu'il s'inclinait, Mlle Diane, devenue Mme de Mussidan, crut distinguer dans ses yeux cette expression d'ironie mépris et de menace qu'elle avait aperçue dans les yeux de Dauman.

— Cet homme ne peut rester ici, pensa-t-elle, il ne restera pas.

Demander à Octave le renvoi de Montlouis était simple et prompt. Mais c'était chanceux aussi. C'était en quelque sorte provoquer ce jeune homme à dire ce qu'il savait du passé.

Le plus sage était de lui faire bonne figure et de déterminer son renvoi à la première bonne occasion.

Or, cette occasion ne pouvait se faire attendre longtemps. Octave était fort mécontent de son secrétaire.

Montlouis, qui était plein de zèle quand il habitait Paris avec son patron, se relâchait singulièrement depuis son séjour à Mussidan. Il avait renoué des relations avec cette jeune fille de Châteaillon qu'il adorait, et il ne se passait pas de semaine qu'il ne disparût quelquefois deux jours entiers. Cela ne pouvait durer.

Ce ne fut cependant pas de ce côté que partit le premier coup qui atteignit la jeune mariée. De ce côté, elle était en garde, et c'est surtout ce qu'on ne saurait prévoir, le hasard, l'impossible, qu'il faut craindre.

Il y avait une douzaine de jours qu'elle était

vicomtesse de Mussidan, quand une après-midi Octave lui proposa une promenade à pied. Elle prit un chapeau sur ses épaules et ils partirent, mais sans des amoureux en vacances.

Ils suivaient le chemin charmant qui contourne le bourg de Bivron, quand tout à coup ils entendirent de grands aboiements dans un taillis qui bordait la route.

Un chien de forte taille en sortit presque aussitôt, toujours aboyant, se précipita sur la jeune femme. Elle ne put rétenir un cri. Elle reconnut sait Bruno.

L'épagnou, arrivé à elle, s'était dressé, appuyant ses pattes de devant sur sa poitrine, avançant son museau fin et intelligent.

— A moi Octave !... balbutia-t-elle.

Mais déjà M. de Mussidan avait écarté l'épagnou.

— Ce chien vous a fait peur, mon amie ? demanda-t-il.

— Oui !... une peur affreuse !... Elle était fort pâle, en effet, et plus tremblante que la feuille. Elle frémissait de cette reconnaissance, des suites qu'elle pouvait avoir. M. de Mussidan, lui, observait les allures de Bruno.

Tout surpris de la réaction qui lui était faite, l'épagnou s'était assis un peu à l'écart, et se contentait de regarder la jeune femme avec une curiosité, semblait demander une explication.

— Ce chien, à coup sûr, ne voulait pas vous faire du mal, dit enfin Octave.

— N'importe !... Chassez-le.

Et elle même s'avança sur Bruno, son ombre levée, comme pour le frapper. Mais le chien ne se fuit pas. Croquant que son ancienne amie voulait jouer avec lui, comme autrefois, il se mit à danser autour d'elle des cercles rapides, jappant joyeusement, poussant de petits cris de plaisir, comme pour la défier et la provoquer à le poursuivre.

(A suivre)

avant tout, se charge de tirer les conséquences du discours de son collègue. Il ne s'égare pas en une creuse phraséologie et va droit au but.

### DISCOURS DE M. CLÉMENTEAU

Quand on envisage, dit-il, notre situation politique, et que l'on voit à quels résultats ont abouti les efforts accumulés de la France, oserions-nous dire à nos pères de 89, nous sommes vos enfants.

Toutes les conquêtes de la Révolution ont successivement sombré dans la longue série de réactions qui a commencé par le 18 brumaire. L'édifice de justice et de liberté, a été détruit morceau par morceau, l'œuvre est à refaire; nous avons à fonder la République démocratique et sociale.

On nous appelle des utopistes, des hommes de chimères, parce que nous demandons certaines réformes, comme la révision de la Constitution; mais n'est-ce pas le moment de renverser les lois élevées par la monarchie contre la République.

Il est temps que le peuple se retrouve et que ses représentants fassent prévaloir sa volonté.

Les hommes qui vont prendre le pouvoir, ces hommes qui ont été nos chefs — cette allusion à Gambetta est soulignée par de nombreux applaudissements — ont jadis signé un programme, un contrat entre eux et leurs électeurs, qui renfermait toutes les réformes que nous demandons. Si ces hommes ne sont pas des trompeurs, le moment est venu de réaliser leurs promesses.

Nous sommes tout prêts à ne pas les éhancer sur des questions de détail, mais nous voulons qu'on nous cède sur les points généraux, tels que la séparation de l'Église et de l'État, etc.

On nous accuse de rêver le pouvoir, mais quoi de plus naturel; tout homme politique lutte dans ce but, et son ambition est louable, quand elle a pour mobile non une vaine gloire, mais le bien du pays et le désir de faire prévaloir les droits du peuple.

La plus importante et la plus urgente des réformes à poursuivre actuellement est celle de la révision de la Constitution. Le Sénat est un géolier qui a sous sa garde la Chambre dont cependant on ne peut comparer les membres à des lions rugissants; c'est un instrument de réaction dont on se sert pour faire rejeter les réformes que la Chambre n'aurait pas refusé.

L'orateur dit qu'il est de cette catégorie de républicains qui veulent élever l'ère des révolutions, mais qu'on y prenne garde, la façon d'agir de certains hommes dont il ne veut pas suspecter les intentions pourrait bien conduire la République à une catastrophe. Le suffrage universel doit être le maître, et il est intolérable de le voir soumis aux hommes du Sénat nommés par le suffrage restreint.

Nous ne sommes pas, dit-il en finissant, des insurgés politiques, nous ne demandons que les réformes de la Révolution française et ayant tout l'existence d'une Constitution républicaine pouvant faire vivre la République.

Cette conclusion est couverte d'applaudissements. M. Clémenteau déclare la séance levée, et la foule s'écarte dans le plus grand ordre.

Le soir, à 6 heures, un bouquet de 200 couverts a eu lieu au restaurant du Pré-aux-Clères. Aucun discours important n'y a été prononcé.

## CHRONIQUE THEATRALE

### Théâtre des Célestins

#### LES JOCRISSES DE L'AMOUR

M. Howey et James ont été acceptés samedi soir, après 3<sup>e</sup> début, dans les *Jocrisses de l'Amour*, de Barrière, Mme Masson, duègne, faisait son 1<sup>er</sup> début ainsi que M. Schaub, comique.

Nous n'avons pas trouvé que cette pièce ait été jouée avec toute la finesse désirable. On a trop poussé à la charge, excepté pourtant M. James.

Par suite de l'exagération des effets, il nous avait semblé — au 1<sup>er</sup> acte — que l'œuvre de Barrière avait horriblement vieilli et qu'on nous donnait là une farce à tréteaux dont le Palais-Royal lui-même ne voulait plus.

L'interprétation plus que cascadeuse de MM. Kastvitz, Rodolphe, et celle de deux jeunes personnes insuffisamment déniaisées dont nous avons oublié les noms, avait provoqué cette erreur.

Les deuxièmes acte entre Mme Leriche et MM. Howey et James a été un véritable succès de fou rire. Si nous exceptons ces trois artistes, ainsi que Mme Masson, qui reste-t-il de l'interprétation? Nous frémissons d'avance en songeant aux exécutions futures et nécessaires.

M. Schaub que nous avons vu déjà dans plusieurs rôles est toujours le même, depuis le *Voyage d'agrément* jusqu'aux *Jocrisses*. Sans gaieté, sans rondeur, sans naturel; il joue les domestiques absolument comme les avocats. Je sais bien que c'est très flatteur pour les domestiques. Dût cette intéressante classe de la société en souffrir, nous eussions aimé moins de monotonie dans la composition des rôles.

Attendons avec patience les autres débuts de M. Schaub; mais nous ne saurions dissimuler les appréhensions que son sort nous cause ainsi que celui de plusieurs de ses partenaires — de tout sexe — qui jouaient les *Jocrisses*.

Mme Masson est une duègne fort convenable, artiste sérieuse, elle étudie et compose sérieusement ses rôles.

Un peu trop de charge cependant dans le rôle d'Atha Bouvenot. Excellente recrue, néanmoins, pour les Célestins. Philippe Mosny.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Lundi, 14 novembre, 318<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 09 ; coucher, 4 h. 20. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1792). — Danouriez entre à Bruxelles après la victoire de Jemmapes.

M. le ministre de la guerre a arrêté que les militaires appartenant à des fractions de corps de troupes envoyés en Algérie ou en Tunisie, rentrés en France par suite de congés de convalescence, à quelque classe qu'ils appartiennent, seront, à l'expiration de leurs congés de convalescence, dirigés sur les dépôts de leurs corps, et mis en route sans délai pour rejoindre leurs corps en Afrique. Ceux d'entre eux qui ne seraient pas en état de faire campagne immédiatement seront conservés aux dépôts, et remplacés, dans les fractions déta-

chées en Afrique, par un même nombre de militaires que les corps intéressés dirigeront sans délai sur ces détachements.

M. de Courson de la Villeneuve, major d'infanterie hors cadre pour le service d'état-major, est nommé à l'emploi de chef d'état-major de la 27<sup>e</sup> division d'infanterie (14<sup>e</sup> corps d'armée).

Génie. — M. le chef de bataillon de Rochas d'Aiglun, du 4<sup>e</sup> régiment, a été nommé chef de génie à Blois.

M. Guibal, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 4<sup>e</sup> régiment.

M. Decombe, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 4<sup>e</sup> régiment.

M. Sol, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 4<sup>e</sup> régiment.

M. Schaeffer, lieutenant en 1<sup>er</sup> à la 1<sup>re</sup> batterie du 18<sup>e</sup> régiment d'artillerie, détaché à Lyon, a été classé à la 8<sup>e</sup> batterie dudit régiment pour y faire le service.

M. Ceutot, lieutenant en 1<sup>er</sup> à la 8<sup>e</sup> batterie du 18<sup>e</sup> régiment, a été classé à la 1<sup>re</sup> batterie dudit régiment, détaché à Lyon pour y faire le service.

Les hommes de la classe de 1867 qui passent dans la réserve de l'armée territoriale le 31 décembre 1881; les réservistes de la classe 1872 qui auront droit à leur passage dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> juillet 1882; les hommes de la classe 1875 passant dans la réserve de l'armée active et appartenant aux catégories suivantes: 1<sup>re</sup> disponibilité, 2<sup>e</sup> portion de la classe de 1876, hommes maintenus ou renvoyés dans leurs foyers en vertu des dispositions finales de l'article 17; engagés conditionnels dans le courant de l'année 1877; 2<sup>e</sup> hommes à la disposition, dispensés par le conseil de révision comme aînés d'orphelins, fils unique ou l'aîné des fils de veuve ou de père aveugle ou septuagénaire, comme frère d'un militaire au service, etc., et comme soutiens de famille; 3<sup>e</sup> hommes classés dans les services auxiliaires.

Sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence, à partir du dimanche 20 novembre prochain jusqu'au dimanche 4 décembre suivant.

Les hommes de la première portion de la classe de 1876 qui, ayant servi dans l'armée active, viennent d'être renvoyés par anticipation dans leurs foyers, en 1881, n'ont pas à déposer leur livret, lequel a été complété au corps ou au recrutement.

Un concours sera ouvert, le 27 février 1882, pour l'admission dans le corps des commissaires de surveillance administrative. Il consiste en plusieurs épreuves écrites, faites aux chefs-lieux des départements qui seront désignés ultérieurement par le ministre des travaux publics et notifiés aux candidats.

Les candidats anciens officiers des armées de terre et de mer ne devront pas avoir plus de 54 ans, et les autres candidats moins de 25 ans et plus de 34 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1882.

Nul ne peut être admis plus de deux fois à prendre part au concours.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées au ministre des travaux publics avant le 1<sup>er</sup> janvier 1882.

M. Jacques Groll, âgé de 26 ans, ébéniste, rue de la Buire, 1, a remis aux gardiens de la paix un couteau tout ensanglanté, qu'il a trouvé devant sa porte.

Il est probable que c'est l'arme dont s'est servi l'Italien arrêté avant-hier, pour frapper le malheureux Berger, dans l'affaire du restaurant Buisson.

Le couteau a été déposé au bureau de police.

Un cheval de fiacre qui s'emporte, c'est là un fait assez rare pour être signalé.

Hier, à 2 heures de l'après-midi, le cheval attelé à la voiture de place n° 261, rentrait en ville par la rue de Trion, lorsqu'il arriva en face du n° 83, l'animal, effrayé par une bouche d'eau qui répandait ses flots dans la rigole, s'emballa, prit sa course à fond de train, et finit par venir s'abattre sur le trottoir, après avoir parcouru plusieurs centaines de mètres.

Le cocher, projeté sur la chaussée par le choc, a été relevé sans blessures. Une dame d'un certain âge qui se trouvait dans la voiture en a été également quitte pour la peur.

Tous les dégâts se sont bornés au timon qui a été cassé.

Le nommé Alfred M..., âgé de 19 ans, ancien employé de la maison Omer-Deurgis de Paris, a été arrêté hier matin dans notre ville, à l'hôtel d'Angleterre, à Perrache, sous l'inculpation de tentative d'escroquerie.

Cet individu avait essayé à l'aide d'un faux d'extorquer une somme de 12,000 fr. à M. Saint-Louis, gérant de la maison Omer-Deurgis à Lyon. Il n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai, en quittant Paris, le jeune flou avait trouvé le moyen d'escroquer au moyen de faux mandats une somme de 3,000 fr. au Crédit lyonnais.

Connaisant le diction, M. le commissaire de police s'est empressé de chercher la femme et a fait arrêter comme complice une fille Berthe V..., âgée de 21 ans, qui se trouvait également à l'hôtel d'Angleterre.

Abandon d'enfant : Le 12 octobre dernier, le nommé Auguste Tournier, journalier, sans domicile connu, a abandonné son enfant, une petite fille de 20 mois, dans les circonstances suivantes.

Il se rendit chez le sieur Jean Deperdu, journalier, rue Saint-Lazare, lui expliqua que sa femme était morte depuis quelques mois — ce qui était vrai — que ses occupations ne lui permettaient pas de soigner son enfant, mais que s'il voulait s'en charger, il lui remettrait un franc par jour pour ses frais. L'affaire fut conclue, mais depuis on ne revit le père de l'enfant.

De guerre lasse, Deperdu a été raconter les faits au commissaire de police du quartier Saint-Louis, qui a fait conduire l'enfant à la Charité.

Hier matin un bateau lourdement chargé descendait le Rhône, lorsqu'il heurta violemment le dragage appartenant à M. Guinet, en face du quai de la Vitriolerie, et a causé pour deux ou trois cent francs de dégâts.

Une enquête est ouverte.

Toujours les chiens enragés : Hier à midi, M. Chevrat, marchand de charbons, rue Saint-Clair, n° 158, a abattu un énorme chien terr-neuve qui présentait tous les symptômes de l'affreuse maladie et avait déjà mordu plusieurs chiens du quartier.

Le cadavre de l'animal qui avait un collier sans adresse a été enfoncé dans un terrain vague derrière la gare Saint-Clair.

Toutes les mesures de prudence usitées ont été prises par les propriétaires des chiens mordus.

Une disparition : Un jeune garçon de 15 ans, Jacques Dupont, qui était aide de cuisine chez M. Mirier, restaurateur rue du Chariot-d'Or, 25, a quitté furtivement son patron depuis le 2 de ce mois et n'a plus reparu.

Voici son signalement: taille petite, cheveux et sourcils noirs, front découvert, yeux châtains, nez moyen, imberbe, bouche moyenne, visage ovale, teint coloré, forte corpulence.

Il était vêtu d'un paletot et pantalon en drap, d'une chemise de couleur quadrillée bleu et rose, coiffé d'une casquette en drap bleu foncé et chaussé de bottines.

Voici, d'après *Lyon médical*, le dernier bulletin sanitaire de notre ville :

L'état sanitaire, envisagé dans son ensemble se présente dans des conditions satisfaisantes.

Le chiffre de la mortalité, si élevé la semaine dernière, en raison de la noéitie du froid sur les cachectiques, a notablement baissé.

Néanmoins, cette influence n'est pas éteinte; les décès par affections chroniques du cœur et des voies respiratoires rentrent pour un tiers dans la mortalité générale.

Les affections catarrhales aiguës du nez, de la gorge et des bronches sont fréquentes.

Les affections de poitrine et les broncho-pneumonies ne sont pas encore bien nombreuses.

Les autres maladies saisonnières, telles que les rhumatismes, les méningites, les apoplexies cérébrales, existent en certaine proportion.

La morbidité et la mortalité par maladies infectieuses sont faibles.

Le coefficient mortuaire annuel est descendu de 29,3 à 25,7 par mille habitants; il était de 20,8 pour la semaine correspondante de 1880.

Mortalité de Lyon (population en 1876 342,815 habitants). Pendant la semaine finissant le 5 novembre 1881, on a constaté 150 décès, répartis comme suit :

Varicelle.....	1	Maladies du cœur.....	15
Erysipèle.....	1	Entérite, diarrhée.....	0
Scarlatine.....	2	Dysenterie.....	1
Groupe.....	2	Cholérine.....	0
Fièvre typhoïde.....	4	Choléra.....	0
— magueuse.....	0	Maladies du cerveau.....	22
— catarrhale.....	0	Molle épinière.....	3
Angine couenneuse.....	0	Affect. chirurgicales.....	3
Cerveau.....	0	— cancéreuses.....	10
Faiblesse congénit.....	7	Autr. malad. aiguës.....	7
Aféc. puerpérales.....	3	— chroniques.....	9
Pneumonie.....	10	Causes accidentelles.....	3
Leucémie.....	1	Naissances.....	109
Phthisie.....	27	Morts-nés.....	14
Catarr. pulmon. chron.....	11	Décès.....	150

Il y a eu pendant cette semaine 53 décès de plus que de naissances.

## Variétés

### Les bazars de Tunis

Après les mosquées et le palais mauresque du Dey, les souks ou bazars couverts sont sans contredit la principale curiosité de Tunis, celle qui attire le plus le visiteur européen. Les souks occupent une grande partie de la capitale du Beylick; situés à l'est du Dar-el-Bey, ils forment un inextricable réseau de rues, de ruelles tortueuses et d'impasses où les maisons serrées les unes contre les autres mettent les habitants et les promeneurs à l'abri du soleil. Tous les souks de Tunis sont curieux à voir. Un des plus anciens est celui des brodeurs.

La soie, l'argent et l'or se plient, sous une main habile, en dessins brillants et d'une rare beauté. Les harnais de chevaux qui sortent du souk des brodeurs sont d'une grande richesse; la soie y a formé des fleurs aux vives couleurs, l'or de brillantes arabesques, l'argent le symbole de l'Islam. Le métier de brodeur est très apprécié par les Maures; aussi bon nombre de brodeurs appartiennent-ils aux premières familles de la Tunisie. Les tisserands occupent plusieurs ruelles; de même que ceux du Caire et d'autres villes de l'Orient, ils travaillent avec un soin et une patience qui étonne les Occidentaux.

Assis sur leurs nattes, les jambes croisées, dans de petites boutiques qui ressemblent plutôt à des niches étroites où l'on ne peut se tenir debout, ils tissent durant de longues heures les habits, les écharpes, les burnous, sans se douter qu'en Europe nos machines accomplissent dix fois plus de travail dans le même espace de temps. Ces articles qui leur ont coûté tant de peine se vendent à des prix minimes.

Un autre souk intéressant est celui des armuriers. Les armes fabriquées dans ce souk sont d'une véritable richesse d'ornements; les incrustations de nacre, de corail et d'argent les embellissent de ravissantes arabesques.

Les lames de Damas servent à la fabrication des poignards, les aciers anglais pour les lames de sabre.

Les officiers supérieurs tunisiens ont des sabres dont les poignées sont souvent ornées de pierreries, et dont les fourreaux sont en argent repoussé, ciselé, ou en bois recouvert de velours vert ou cramoisi, ou bien encore en cuir rouge sur lequel l'imagination des brodeurs a tracé de capricieux ornements d'or, d'argent et de soie.

Le tromblon est en grand honneur chez les Tunisiens; mais ainsi que toutes les armes à feu il est à pierre. L'Arabe, toujours sur la défensive ne quitte jamais son long *moukalla* que tend à remplacer notre fusil de chasse; s'il lui arrive d'entrer en possession d'un fusil à percussion, il s'empresse de le porter au souk des armuriers et de prier que la batterie soit changée et l'arme enjolivée. Les pistolets sont aussi riches de monture et d'ornements que le fusil.

Il est à remarquer que toutes ces armes se vendent à des prix relativement peu élevés. Dans le souk El-Attarine ou marché aux parfums, on voit les aromates de l'Asie, les pastilles du sérail, les pomades odorantes, les huiles parfumées, le kohl, des caisses pleines de feuilles de henné dont les Orientaux se servent pour se teindre en jaune-safran les mains et les pieds.

Les flacons à facettes dorées, remplis d'essence de géranium-rosa valent à Tunis de 4 à 5 fr. Parmi les parfumeurs de Tunis, on compte des ulémas, qui ne dédaignent pas d'offrir à leurs visiteurs quelques gouttes de leurs essences de rose ou de leur montrer des cierges colorés suspendus à la voûte de leurs échoppes.

Les parfums de Tunis sont généralement très inférieurs à ceux d'Alger et coûtent cependant plus cher.

Le nombre des cordonniers que renferme la capitale de la Régence est incalculable; non seulement

ils occupent une partie des souks, mais encore on les rencontre dans tous les coins de Tunis.

Ils ne travaillent pas sur la natte, mais assis sur des tabourets à bâtons superposés. Tout autour d'eux sont étalés en suspens des souliers, des pantoufles et des bottes de toutes formes et de toutes couleurs; la plupart des babouches sont jaunes et rouges.

Le client s'approche, s'assied dans la rue, fait choix d'une chaussure, puis après l'avoir essayée l'enveloppe dans un pan de son burnous et s'en va. Partout l'étranger est bien accueilli; on lui offre des tabourets s'il veut faire des emplettes et quelquefois du moka brûlant qui lui est versé dans une tasse microscopique.

C'est vers dix heures du matin que les souks de Tunis sont le plus animés, la vente aux enchères ayant lieu à cette heure. De chaque côté des ruelles, les amateurs forment une haie compacte, tandis que les encanteurs crient le prix des marchandises.

À côté du souk El Attarine se trouve celui des fabricants de bijoux et parures. Qu'ils soient en or, en argent ou en cuivre, ces objets sont pour la plupart lourds et massifs et n'ont aucun rapport avec le beau style des arabesques en stuc si finement ciselées dont l'achevèvement orne d'une gracieuse dentelle les arceaux de quelques maisons; ce sont de grosses épingles à tête triangulaire pour haïks, des bracelets, des boucles d'oreilles, des bagues, des amphores pour le kohl ou le sulfure d'antimoine avec lequel les Mauresques se teignent les paupières.

Bouchers, vendeurs de légumes, tapissiers, vétérinaires, droguistes, fabricants de chechias ou calottes rouges, diis bonnets tunisiens, tous ont leur quartier réservé. Seuls, les frituriers, dont les beignets enfilés sont un des régals du Tunisien, et les barbiers-chirurgiens-dentistes sont disséminés par la ville.

Mais de tous les souks, le plus important est celui des cordonniers ou fabricants de babouches.

Si les deux parties tombent d'accord, elles se rendent auprès des scribes qui inscrivent le nom du vendeur et celui de l'acheteur, le prix et la nature de l'objet vendu et qui perçoivent une dime pour le bey.

Les plus beaux échantillons, soit armes, soit vêtements, passent sous un pavillon du Dar-el-Bey qui domine les souks; à l'une des fenêtres de ce palais se tiennent souvent le bey et son premier ministre; si l'objet leur plaît, il leur est apporté. La plus grande animation ne cesse de régner dans les souks jusqu'à deux heures de l'après-midi. A six heures tous les bazars sont fermés; des barres de fer, maintenues par de gros cadenas, mettent les marchandises à l'abri des voleurs.

Ce quartier, si bruyant le matin, est devenu le soir silencieux comme une tombe. Seuls, quelques gardes circulent à travers ces ruelles obscures, où il serait imprudent de s'aventurer la nuit sans un guide.

## MARCHES DE LYON

Lyon, 12 novembre.

Grains	
On a payé :	
Blés du Dauphiné, 1 <sup>er</sup> choix, 30, 75.	
Blés du Dauphiné, ordinaires, 30,25 à 30,50.	
Avoines de pays 1 <sup>er</sup> choix, 20,75 à 21.	
Avoines ordinaires, 20,50.	
Seigles du pays, 1 <sup>er</sup> choix, 20,25 à 20,50.	
Seigles ordinaires, 20,25 à 20,50.	
Farines et Sons	
On a payé :	
Marques supérieures, 56,50 à 59,00	
Farines de commerce, Ires, 54,00 à 55,50	
Farines — rondes, 52,50 à 53,00	
Farines de boulangerie Ire, 59,00 à 59,50	
Farines rondes sur blé, 54,50 à 55,00	
Farines rondes ordinaires, 52,00 à 54,00	
Sons de blés blancs, 12,50 à 13,00	
Gros sons de blé tendre, 18,50 à 19,00	
Recoupes de blé tendre, 11,50 à 12,00	
Fleurages blancs, 17,00 à 18,00	
— bis, 14,50 à 15,00	
Pailles et Fourrages	
On a payé :	
Paille de froment, 6,00 à 6,50	
— seigle, 6,50 à 7,00	
Foin du pays, 13,00 à 12,50	
Foin de Bourgogne, 10,50 à 11,00	
Luzerne, 13,00 à 12,50	
Espartettes et tréves, 10,00 à 11,00	
Bestiaux	
Marché de Lyon (Vaise)	
Jeudi, 10 novembre. — 4,298 moutons ont été amenés, sur ce nombre 3,140 ont été vendus à raison de 128 et 130 fr. les 100 kilos, poids mort, octroi non compris. Vente calme.	
Le même jour, 603 porcs étaient sur le marché, 570 ont trouvé acheteur de 125 à 142 les 100 kil. poids vif, octroi compris. Vente mauvaise.	

## DERNIÈRE HEURE

Paris, 13 novembre, 11 h. 35 soir.

### LE NOUVEAU CABINET

On affirme que le ministère sera définitivement constitué demain lundi et que les nominations des nouveaux membres du cabinet paraîtront mardi à l'*Officiel*. Mais la plus grande incertitude continue à régner touchant les noms des titulaires.

Il se confirme que le poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre sera donné à un civil.

Ni M. Léon Say, ni M. de Freycinet ne feront décidément partie du nouveau cabinet.

### DISCOURS-PROGRAMME DE M. GAMBETTA

Des personnes qui approchent M. Gambetta disaient ce soir que le chef du cabinet prononcerait très prochainement un important discours devant la Chambre ou le Sénat.

### LA PRÉFECTURE DE POLICE

Il est question maintenant de M. Tirman pour recueillir la succession de M. Camescasse à la préfecture de police.

### CONSEIL DE CABINET

Les ministres démissionnaires se sont réunis ce matin au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Jules Ferry.

# CHOSSES & AUTRES

## Une nouvelle doctoresse

Les journaux de Paris racontent que jeudi dernier, une jeune étudiante en médecine, Mme Rosa Perrée, avait obtenu le titre de doctoresse, à l'École de médecine de Paris. La composition de la candidate a fait renvoyer cette épreuve à mardi prochain, 15 courant. Si, comme tout le fait prévoir, Mme Rosa Perrée est titulaire du grade de docteur en médecine, elle sera la première doctoresse d'origine française. On le sait, est Mme Madeleine Brès, attachée au service de médecine à plusieurs de nos théâtres, subventionnés ou non. L'École de Paris a admis au doctorat plusieurs autres jeunes femmes, mais de nationalité étrangère, et, depuis longtemps, cinq Russes ou Américaines. En Angleterre et en Russie, les doctresses en médecine sont quelques douzaines; en Amérique, on ne les compte plus; en France, heureusement, ce sont là des phénomènes dont on s'étonne, sans que l'on songe à envier, et leur sort, et leur diplôme.

## Une vieille affaire

Le jour d'assises de Mont-de-Marsan juge en ce moment les auteurs présumés de ce qu'on a appelé le crime de Poy-ans. Il s'agit d'un vailland assassiné avec sa servante par ses voisins. L'enquête est curieuse, en ce que le crime remonte à dix années et que l'incrimination a duré neuf ans. L'un des accusés — ils sont quatre — a parlé, après neuf ans, les faits les plus importants du parquet qui soupçonnait bien les véritables auteurs de ce double assassinat, mais ne jugeait pas avoir en main des preuves suffisantes pour la chambre des mises en accusation. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce dramatique procès.

## Une semaine à émotions

Un Anglais, après bien des instances et retards, recevait de l'Église l'autorisation d'épouser sa nièce. Il y avait fête, du reste : la pièce officielle étant parue le samedi, les bans du mariage furent publiés le dimanche, les fiançailles eurent lieu le lundi, le mariage le mardi, le jour suivant elle accouchait; le jeudi on dut baptiser d'urgence l'enfant nouveau-né, le vendredi la mère décédait, le dimanche suivant on la portait en terre. C'est une semaine comme je n'en ai jamais vue ! dit l'Anglais.

## Toujours les victimes de la guerre

Le journal allemand constate qu'il se trouve dans les hôpitaux de santé de Davière 183 aliénés dont la folie a

pour cause et origine la guerre de 1870-1871. « La guerre la plus heureuse, restée encore très coûteuse ! » dit le journal, en manière de sentence.

## Un sanglier à trois pattes

On mande de Fréjus au Petit Marseillais : Quelques chasseurs de noire veine s'étaient mis en chasse dimanche dernier. Ils comptaient n'avoir affaire qu'aux lièvres et leur gibecière était déjà assez bien garnie, lorsqu'en revenant, le soir, ils entendirent un concert d'aboiements qui leur fit entrevoir des péripéties différentes de celles auxquelles ils s'attendaient. Ils accoururent au bruit, et, arrivés à un carrefour, ils aperçurent, non sans émotion, un sanglier acculé qui faisait face à la meute et la tenait à distance respectueuse. Nos chasseurs demeurèrent un instant interdits. Néanmoins, ils se remirent promptement à un coup de feu parlit et atteignit si bien l'animal, qu'il fut tué sur le coup. On se précipita pour le ramasser et ce n'est pas sans étonnement qu'on s'aperçut alors que le sanglier était un tripède : il avait ses deux pattes de devant mais manquait d'une des pattes de derrière. Néanmoins la capture était bonne et nos Normands eurent garde de la dédaigner ; l'animal ne pesait pas moins de 30 kilogrammes. C'est un phénomène que nous avons vu de nos yeux et dont le souvenir restera dans la mémoire des chasseurs de Fréjus.

## Mots de la fin

Un mendiant assez proprement vêtu aborde un de nos amis au coin du cours Morand. — Mon bon monsieur, la charité s'il vous plaît, cinq enfants, femme malade, rien mangé depuis deux jours, la charité s'il vous plaît ! Notre ami se laisse ébranler, mais comme il a été trompé plusieurs fois, il dit au mendiant : — Suivez-moi. Et il l'emmène chez le prochain boulanger. — Un pain de quatre livres, s'il vous plaît. — Un pain de quatre livres que je serai forcé de porter sous le bras, oh ! zut alors, pour qu'on me prenne pour un maçon ! Il s'agit d'un monsieur, tripoteur et véreux, qui vient de s'écraser. — Il se relèvera, dit Z... il a du ressort. — Oui, du ressort de la police correctionnelle.

## SPECTACLES DU 14 NOVEMBRE

**Théâtre-Bellecour**  
C'est aujourd'hui lundi que *Mme Judie* arrive à Lyon, par la rapide de 5 heures 33 minutes, avec toute sa troupe et son directeur, M. Simon.  
Après-demain mercredi, commencera la série des dix seules représentations qu'elle pourra donner au Théâtre-

Bellecour, du 16 au 24 novembre, puisque dès le lendemain 25, d'autres traités l'appellent en Suisse et en Alsace-Lorraine.

Elle jouera au Théâtre-Bellecour : les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 *La Roussotte*.  
Le samedi 19, *Niniche*.  
Le dimanche 20, en matinée, *Niniche*.  
Le soir, *La Roussotte*.  
Les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23, *La femme à Papa*.  
Le jeudi 24 : pour les adieux, un spectacle entièrement nouveau.

## Théâtre Bellecour (Cours du Midi)

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.

## Casino

rue de la République  
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
Orchestre sous la direction de M. Léons

## Scala-Bouffes

Alcazar  
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

## Salle Mollière

rue Pierre-Corneille, 40-51  
Aujourd'hui lundi, au bénéfice de M. Lamuret, grand spectacle-concert.  
*Le Mal de la Peste*, vaudeville en 1 acte.  
*Le Dîner de Madelon*, vaudeville en 1 acte.  
*Les Grèves de Forgeron*, poésie de François Coppée.  
*Gilbert à l'Hôtel-Dieu*, poésie.  
*Romances et chansonsnettes*.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture, et qui veulent être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

## Gazette AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le Comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc...

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.  
Prix : 8 francs par an

**Dotation d'Enfants.** — Un père, âgé de 30 ans, veut assurer le sort de son enfant, âgé d'un an. Il verse à la **New-York** une prime annuelle de 1.213 fr. S'il meurt (fut-ce le lendemain), son enfant touchera jusqu'à 21 ans une rente de 1.000 fr., et, à 21 ans, il recouvrera 25.000 fr. Si le père vit, il versera 20 primes en tout, et, au bout de vingt ans, il touchera 50.000 fr. Combinaison spéciale à la **New-York**, Cie d'Assurances sur la vie, fondée en 1845 et possédant 224 millions réalisés, Paris, 19, Avenue de l'Opéra.  
A Lyon, M. Bouthéon, directeur Part., 3, rue de la République.

## BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10  
SUCCURSALES  
A PARIS, A GRENOBLE et AU PUY

Société anonyme  
AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	2 o/o
A 3 mois	3 o/o
A 6 mois	4 o/o
A 1 an	4 1/2 o/o
A deux ans et au-dessus	5 o/o

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS  
AVANCES SUR TITRES

Le directeur général, P. ANNEQUIN.  
Lyon. — Imprimerie du République du Rhône  
18, quai de l'Hôpital.

## ANNONCES

### ON DEMANDE A louer

Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3° ou 4° étage. S'adresser à l'Agence Four-

### ON DEMANDE A louer

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de secours mutuels. S'adresser les offres à la 112° Société des commis et employés de commerce, 3, rue Stella.

### UN JEUNE HOMME

Offre ses soirées à partir de 8 h. p. travaux de comptabilité. S'adresser à Maurice Fournier, 13, rue Confort, n°

Dépôt Général  
**OROLOGERIE AMÉRICAINNE**  
Suissesse et Française  
de Peter Sinner, H<sup>er</sup>  
20, rue Sébastopol, 24  
PARIS  
MONTRE métal à cylindre, 8 rubis, 144  
REMONTOIR métal à sec<sup>te</sup> et à eau, 144  
REMONTOIR d'Argent et d'Or avec ou sans 20  
REMONTOIR tout Or pour Homme ou Dame 65  
CHRONOMETRE Or, 450; Arg. 100; N<sup>o</sup> 75  
Pour le passage en second, garantis de 2 ans  
Expédition franco, 3<sup>e</sup> 50 en sus.  
Demander les Prix-Courants.

Ouvrage approuvé par le Ministre de l'Instruction publique

55.000 Souscripteurs  
à ce jour

11.000 Souscripteurs  
Militaires

# LA FRANCE ILLUSTRÉE

par  
**V.-A. MALTE-BRUN** \*\*  
Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale du  
Conseil de la Société géographique de Paris

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ORNÉE DE :

100 Cartes et Plans coloriés

Dressés avec les plus grands soins par  
**M. ERHARD** \*\*

L'Ouvrage complet formera 4 vol. in-4°  
de 800 pages et un magnifique Atlas  
de cent Cartes coloriées

400 gravures texte et hors texte

Dués à l'habile crayon de  
**M. H. Clerget** \*

La nouvelle édition de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, est l'œuvre la plus colossale de notre époque : elle formera l'Encyclopédie la plus complète qui ait été faite sur la France ; des documents officiels et particuliers ont permis d'établir pour chaque département un tableau réel et vivant de son passé et de son présent, de ses ressources et de la place qu'il occupe sous tous les rapports dans la famille française ; des statistiques de tous genres accompagnent cet ouvrage, indispensable à tous.

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît depuis le 15 Octobre 1879  
75 CENTIMES LE FASCICULE AVEC CARTES  
23 Départements, formant 25 Séries, ont paru à ce jour  
et forment le premier Volume  
PRIX : Broché, 20 fr. — Relié, 25 fr. franco  
Chaque Fascicule, avec Cartes coloriées, se vend séparément 75 centimes.  
Il paraît 2 Fascicules par mois

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage, la Souscription reste ouverte dans nos bureaux et les nouveaux Souscripteurs recevront franco tous les Fascicules parus à ce jour.

Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS. — Chez tous les Libraires et dans les GARES

**CAPSULES DARTOIS**  
seul remède contre la  
**Phthisie**  
A TOUS LES DEGRÉS  
Guérissent rapidement : Toux opiniâtres  
Bronchites chroniques, Catarrhes  
Engorgements pulmonaires.  
Flus. 31 fr. — 27, r. de Beane, Paris  
Les Pharmaciens — se méfier des  
Capsules dites à l'imitation  
de DARTOIS.

GUÉRISON RAPIDE et SANS MERCURE  
des MALADIES SECRÈTES  
et des affections de la peau  
Telles que : ulcères contagieux, écoulements aigus ou chroniques, fleurs blanches, maladies de vessie, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, vices du sang, etc., par le **Rob Savaresi** dépuratif végétal, régénérateur du sang et des humeurs. — S'adresser à la Pharmacie, rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul et unique dépôt, et par correspondance.

## IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement **TROUBLEUX**, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUBLEUX, pharmacien à Bourges (Loiret).  
Lyon, Achard, cours de la Liberté, 88 (Guillotière); Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.

M<sup>me</sup> STÉPHANIE  
par les cartes et les lignes de main, rue des Capucins 1, au 2

## HORAIRE GÉNÉRAL

# DES CHEMINS DE FER

Service d'Hiver 1881

### MATIN

PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	OMNIBUS	MIXTE
		4,55	7,10	7,35	9,03	11,10	—
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE	OMNIBUS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	MIXTE
		4,16	5,33	7,20	7,34	10,05	10,20
GENÈVE	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45
BOURBONNAIS	DÉPARTS	—	5,33	8,40	—	—	11,38
BESANÇON	DÉPARTS	—	5,45	5,55	7,45	9	11,45
GRENOBLE	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	7,45	9	11,45
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	—	6,05	Charbonn.	8,48	11	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,09	—	7,30	—	11,44	—
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,31

### SOIR

RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	MIXTE	EXPRESS	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	OMNIBUS	RAPIDE
2,32	2,50	4,35	5,28	7,10	7,22	8,50	11,10	11,30	1,04
MIXTE	OMNIBUS	MIXTE	—	OMNIBUS	MIXTE	—	OMNIBUS	EXPRESS	—
—	1,10	2,10	4,45	6,08	6,30	8	10,43	9,56	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
2,39	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	—
3,30	5	8,05	—	—	—	—	—	—	—
4,52	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
12,12	2,10	3,38	4,58	6	—	6,32	—	—	—
—	4,44	—	3,45	—	—	—	2,01	—	11
—	—	1,40	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	5,40	—	—	—	—